

# FERME-ECOLE SAIN



Agroécologie-Productions-  
Formations-Agritourisme



Kakanitchoé, le 20 juillet 2022

Réf : 0 /022/AAGAC/PDT/SC

LE RECTEUR DE LA FERME ECOLE SAIN

A

Monsieur le **Directeur scientifique**

**Du LaGREA / UAC**

**Objet** : Octroi de bourse de formation en entrepreneuriat agricole

Monsieur le Directeur scientifique,

Dans le cadre de la collaboration entre la Ferme-école SAIN et le Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA), nous venons par la présente mettre à votre disposition **cinq (05) bourses de formation** au profit des jeunes étudiantes et étudiants qui désirent de se faire former en entrepreneuriat agricole.

La formation qui est orientée spécifiquement vers des pratiques agroécologiques porte sur différents domaines. Étalée sur **une période de 18 mois**, la formation est structurée en deux séquences: (i) une période de tronc commun de six (06) mois consacrée à des acquisitions théoriques et pratiques dans les domaines de la production vivrière, de fruitiers, des champignons comestibles, de la transformation des produits agricoles, du petit élevage, de la pisciculture, de la gestion d'exploitations agricoles, de la production de biofertilisants/biopesticides), (ii) une période de spécialisation de 12 mois sur un ou deux des métiers (nomenclature des métiers et services agricoles du Bénin) aux choix de l'apprenant.e.

Pour cette rentrée, chaque apprenant pourra choisir deux des métiers de spécialisation proposés :

- 1 Producteurs de cultures maraichères ;
- 2 Eleveurs à but commercial (lapins, escargots, cailles, poulets, canards) ;
- 3 Transformateurs de produits agricoles (fruits, légumes et autres en divers produits, racines et tubercules en leurs dérivés) ;
- 4 Producteurs de céréales (riz, maïs).

Au cours de leur formation, les apprenants effectueront des stages pratiques dans différentes autres entreprises agricoles pour une meilleure préparation à l'insertion professionnelle. La formation inclura également l'initiation à l'informatique et le montage de business plan de fin de formation.

**NB :**

- 1 Les jeunes qui accomplissent avec succès le cycle de formation se verront délivrer une attestation ou un certificat de fin de formation ;
- 2 Pour les jeunes qui seront admis au test (dans la limite des bourses disponibles), la Ferme-école SAIN prendra en charge les frais de formation, de stage, de restauration et d'hébergement ;
- 3 Les jeunes bénéficieront d'un appui levier à l'installation et d'un suivi-accompagnement dans le développement de leurs activités après formation.

**Les jeunes personnes intéressées par le présent avis sont invitées à déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le 12 août 2022 à 18 h00**

**Conditions à remplir**

- ✓ être béninois (e) et de bonne moralité ;
- ✓ être motivé (e) pour l'entrepreneuriat agricole ;
- ✓ être âgé (e) de 18 ans au moins et de 30 ans au plus tard le 31 décembre 2022.

**Dossiers de candidature**

Le dossier comprend les éléments suivants :

- ✓ 01 lettre de motivation manuscrite adressée au Recteur de la Ferme-école SAIN ;
- ✓ 01 copie de l'acte de naissance ;
- ✓ Une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité nationale, CIP, passeport, permis de conduire, etc.);
- ✓ 01 curriculum vitae détaillé daté et signé ;
- ✓ 01 copie de tout document pouvant justifier le niveau d'étude (relevé, diplôme, etc.) ;
- ✓ 01 photo d'identité récente.

**Informations complémentaires**

**La sélection sera faite par les services du LaGREA et les candidatures transmises à notre centre de formation.**  
Les candidats retenus devront se présenter à la Ferme-école SAIN pour la rentrée de la 23<sup>ème</sup> promotion prévue pour le lundi 05 septembre 2022 à 07h 00 très précises.

Pour le LaGREA,



*Moussa GIBIGAYE,*  
Le Directeur scientifique

Pour la Ferme-école SAIN,

*Bernadin DJOSSOU,*  
Le Recteur